

ger que celles que l'on prend dans la mer : la chair de celles-ci a peu de suc ; elle est sèche, & on se sent altéré après en avoir mangé. Ces poissons sont toujours plusieurs ensemble ; & on en prend une si grande quantité dans de certains endroits, qu'on n'en fait aucun cas : ils ont tant d'arrêtes, qu'on a de la peine à les manger ; au reste leur chair est de très-bon goût quand elle est grasse, & on la digère aisément. *Rondelet. Aldrovande. Voyez POISSON. (I)*

* ALOST, ville des Pays-bas, dans le comté de Flandre, capitale du comté d'Alost. Elle est sur la Dendre, entre Gand & Bruxelles. *Long. 21. 42. lat. 49. 55.*

* ALOUCHI, f. m. gomme qu'on tire du cannelier blanc ; elle est très-odoriférante.

ALOÜETTE, f. f. en latin *alanda* : il y a plusieurs especes d'aloüette ; ce qui pourroit faire distinguer leur genre, c'est que le doigt de derrière est fort long, qu'elles chantent en s'élevant en l'air, & de plus que leurs plumes sont ordinairement de couleur de terre : mais ce dernier caractère n'est pas constant dans toutes les especes d'aloüette, & n'est pas particulier à leur genre, car il convient aux moineaux & à d'autres oiseaux.

L'aloüette ordinaire n'est guère plus grosse que le moineau domestique, cependant son corps est un peu plus long ; elle pèse une once & demie ; elle a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'à l'extrémité des pattes. La queue est aussi longue que les pattes. L'envergure est de dix pouces. Le bec a environ trois quarts de pouce de longueur depuis sa pointe jusqu'à l'angle de la bouche. La partie supérieure du bec est noire & quelquefois de couleur de corne ; celle du dessous est presque blanchâtre ; la langue est large, dure, & fourchue ; & les narines sont rondes. Les plumes de la tête sont de couleur cendrée tirant sur le roux, & le milieu des plumes est noir ; quelquefois l'oiseau les hérissé en forme de crête. Le derrière de la tête est entouré d'une bande de couleur cendrée qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre. Cette espece de bande est d'une couleur plus pâle & moins apparente dans l'aloüette ordinaire que dans l'aloüette des bois. Le menton est blanchâtre, la gorge jaune & parsemée de taches brunes, le dos est de la même couleur que la tête, & les côtés sont d'une couleur rousse jaunâtre. Chaque aile a dix-huit grandes plumes ; le bord extérieur de la première est blanchâtre, & dans les autres plumes il est roux. Les plumes qui sont entre la sixième & la dix-septième ont la pointe comme émoussée, dentelée, & de couleur blanchâtre. Les bords de petites plumes de l'aile sont de couleur rousse cendrée. La queue a trois pouces de longueur, & elle est composée de douze plumes ; les deux plumes du milieu sont posées l'une sur l'autre, elles sont brunes & entourées d'une bande de blanc roussâtre. Les deux qui suivent de chaque côté sont brunes, & leur bord est d'un blanc roussâtre. La quatrième est brune, à l'exception du bord extérieur qui est blanc. Les barbes extérieures de l'avant-dernière plume de chaque côté sont blanches en entier, de même que la pointe. Le reste de ces deux plumes est brun ; les deux dernières à l'extérieur sont blanches, & elles ont une bande brune longitudinale sur les bords intérieurs. Les piés & les doigts sont bruns, les ongles sont noirs à l'exception de leurs extrémités qui sont blanches ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance. L'aloüette devient fort grasse dans les hyvers modérés. Elle fait trois pontes chaque année, dans les mois de Mai, de Juillet, & d'Août, & elle donne quatre ou cinq œufs d'une seule ponte. Le fond de son nid est en terre, elle le ferme avec des brins d'herbe ; enfin elle élève ses petits en peu de tems. *Willughby. Derham. Voyez OISEAU. (I)*

ALOÜETTE DE BOIS, *alanda arborea, alanda sylvestris*. *Derh. Hist. nat. des oiseaux, tom. I.* le mâle pèse une once un quart ; cet oiseau a six pouces de longueur depuis la pointe du bec jusqu'au bout de la queue ; l'envergure est d'un pié ; il est plus petit que l'aloüette ordinaire, & son corps est plus court ; le bec est comme dans les autres oiseaux de ce genre, droit, pointu, mince, un peu large, de couleur brune, & long de plus d'un demi-pouce. La langue est large & fourchue ; l'iris des yeux est couleur de noisette, les narines sont longues ; les piés sont d'un jaune pâle ou de couleur de chair. Les ongles sont bruns ; le doigt de derrière est le plus long ; le doigt extérieur tient au doigt du milieu à sa naissance.

Le ventre & la poitrine sont d'un blanc jaunâtre ; cette même couleur est plus foncée sur la gorge, &

sur le milieu de chaque plume il y a des taches brunes. La tête & le dos sont mouchetés de noir & de roux jaunâtre, & le milieu des plumes est de couleur noire. Le cou est un peu cendré ; il y a une ligne blanchâtre qui va depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre, & qui fait une espece de couronne autour de la tête. Le croupion est de couleur jaune roussâtre.

Il y a dix-huit grandes plumes dans chaque aile ; l'extérieure est la plus courte, les cinq qui suivent sont plus longues que les autres d'un demi-pouce ; leur extrémité est pointue ; leurs bords extérieurs sont blanchâtres ; les autres plumes sont plus courtes, leur pointe est émoussée & dentelée, & leurs bords sont de couleur jaune. Les plumes de la fausse aile sont brunes, & la pointe est de couleur roussâtre mêlée de blanc, & il y a une tache blanchâtre au bas de ces plumes. Les plumes qui couvrent l'articulation de l'aileron sont de couleur cendrée. La queue a deux pouces de longueur ; elle est composée de douze plumes ; elle n'est point fourchue, cependant les plumes du milieu sont un peu plus courtes que les autres, elles sont terminées en pointe, & elles sont de couleur verte mêlée d'un roux sale ou de fauve. Les quatre qui suivent de chaque côté ont la pointe émoussée, leur extrémité est blanchâtre. La couleur de celles qui sont successivement les plus avancées en-dehors, est plus sombre & tire sur le noir. On trouve dans l'estomac de cet oiseau, des scarabés, des chenilles & des graines, de l'herbe aux perles ou gremil.

Ces oiseaux volent en troupe, & restent en l'air sans balancer leurs ailes ; ils chantent en volant à-peu-près comme les merles.

L'aloüette de bois diffère principalement de l'aloüette ordinaire. 1°. par sa voix & son chant qui imite celui du merle ; 2°. par un petit cercle de plumes blanches qui forment une espece de couronne qui entoure la tête depuis l'un des yeux jusqu'à l'autre ; 3°. parce que la première plume extérieure de l'aile est plus courte que la seconde, au lieu qu'elles sont d'égale grandeur dans l'aloüette ordinaire ; 4°. parce que les plumes extérieures de la queue ont la pointe blanchâtre ; 5°. parce qu'elle se perche sur les arbres ; 6°. parce qu'elle est plus petite, & que son corps est plus court & plus gros à proportion de sa longueur. *Willughby. Voyez OISEAU. (I)*

ALOÜETTE DE MER, *schaniclos*, petit oiseau qui se trouve dans les lieux marécageux sur les côtes de la mer. On lui a donné le nom d'aloüette, parce qu'il n'est guère plus gros que cet oiseau, & qu'il est à-peu-près de la même couleur ; cependant il est un peu plus blanc par-dessous le ventre & plus brun sur le dos. Il a les jambes noires, minces & allongées de même que le bec ; sa langue est noire, & elle s'étend dans toute la longueur du bec ; il remue continuellement la queue, & il change de place à tout instant. L'aloüette de mer seroit assez semblable au bécasseau, si elle étoit aussi grande. Ces oiseaux doivent multiplier beaucoup & être fort fréquens, car on en prend une très-grande quantité ; on les trouve meilleurs à manger que les aloüettes communes. *Bellon. Hist. de la nat. des oiseaux, liv. IV. chap. xxxv. Voyez OISEAU. (I)*

ALOÜETTE DE PRÉS, *alanda pratensis*. *Voyez FARLOUSE.*

ALOÜETTE HUPÉE, *alanda cristata*. *Voyez COCHEVIS.*

* On prend les aloüettes diversément : la manière la plus commune est avec des nappes, qui se tendent comme pour les ortolans, à la réserve qu'il faut se servir d'un miroir, & que les appellans sont à terre, au lieu qu'on met les ortolans sur de petites fourchettes ; 2°. au traîneau la nuit dans les chaumes ; 3°. aux collets ; 4°. au filet quarré, tendu en plain champ sur des fourchettes comme une espece de fourcière, dans laquelle on chasse doucement les aloüettes ; 5°. avec une autre sorte de filet appelé tonnelle murée. *Voyez tous ces pièges à leurs articles.*

* ALPAGNE, f. m. animal à laine, fort semblable au llamas & aux vigognes, excepté qu'il a les jambes plus courtes & le muse plus ramassé. C'est au Pérou une bête de charge ; on fait des étoffes, des cordes, & des sacs de sa laine. On la mélange avec celle de vigogne : cette dernière ne vient guère du Pérou en Espagne sans en être fourrée.

* ALPAM, plante indienne dont le tronc est divisé en deux ou trois tiges, & couvert d'une écorce verte & cendrée, sans odeur, & d'un goût acide astringent ; le bois de la branche est blanchâtre, partagé par des